

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N°499/Fin.

ASTRIDA



569

Transmis à Monsieur le Résident de l'Urundi
à Kitega, avec avis favorable la demande de licence Mod.G. Pour
la vente de la bière en bouteilles introduites par la
Société ENCOMIN, pour le magasin sis sur la parcelle N°17 à
Kayanza et pour le magasin sis sur la parcelle N°6 à Birambi.

Astride, le 5 Mars 1951.-
L'Administrateur Chef de Territoire,
J. KIRSCH,

ck

—